

# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES DU FONDS DE REVENU PAGES JAUNES

**Le 30 juin 2009**

(non vérifié)

## Table des matières

Bilan consolidé intermédiaire.....	2
États consolidés intermédiaires des résultats.....	3
États consolidés intermédiaires du résultat étendu .....	4
États consolidés intermédiaires de l'avoir des porteurs de parts.....	5
États consolidés intermédiaires des flux de trésorerie.....	6
Notes complémentaires.....	7-22

**Bilan consolidé intermédiaire**

(en milliers de dollars canadiens – non vérifié)

	Au 30 juin 2009	Au 31 décembre 2008
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	63 743 \$	25 054 \$
Débiteurs	234 495	249 786
Charges payées d'avance	10 104	11 596
Frais de publication reportés et autres actifs	143 225	140 741
Impôts futurs	40 125	43 723
	<b>491 692</b>	<b>470 900</b>
FRAIS DE PUBLICATION REPORTÉS	9 007	12 068
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	91 648	104 642
AUTRES ACTIFS (note 5)	46 940	2 315
INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS	1 912	4 500
ACTIFS INCORPORELS	2 061 458	2 102 466
ÉCART D'ACQUISITION	6 663 323	6 648 667
IMPÔTS FUTURS	31 547	20 661
	<b>9 397 527 \$</b>	<b>9 366 219 \$</b>
<b>PASSIF ET AVOIR DES PORTEURS DE PARTS</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Créditeurs et charges à payer	208 679 \$	209 284 \$
Distributions à payer	34 553	50 709
Produits reportés	118 353	112 364
Tranche à court terme de la dette à long terme (note 7)	1 778	3 807
	<b>363 363</b>	<b>376 164</b>
CRÉDITS REPORTÉS	24 756	26 143
IMPÔTS FUTURS	138 231	117 114
OBLIGATIONS AU TITRE DES PRESTATIONS CONSTITUÉES	86 070	78 197
INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS	3 509	3 974
DETTE À LONG TERME (note 7)	2 500 260	2 420 049
DÉBENTURES ÉCHANGEABLES (note 8)	288 070	285 470
ACTIONS PRIVILÉGIÉES (note 9)	489 499	489 072
PART DES ACTIONNAIRES SANS CONTRÔLE	–	8 544
AVOIR DES PORTEURS DE PARTS	5 503 769	5 561 492
	<b>9 397 527 \$</b>	<b>9 366 219 \$</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

**États consolidés intermédiaires des résultats****Pour les périodes terminées les 30 juin**

(en milliers de dollars canadiens, sauf l'information sur les parts – non vérifié)

	Trimestres		Semestres	
	2009	2008	2009	2008
Produits	417 534 \$	430 442 \$	825 887 \$	845 013 \$
Charges d'exploitation	193 465	194 461	377 955	381 639
Bénéfice d'exploitation avant amortissement, frais de restructuration et charges spéciales	224 069	235 981	447 932	463 374
Amortissement	34 005	50 860	72 122	106 824
Frais de restructuration et charges spéciales (note 15)	20 584	–	20 584	–
Bénéfice d'exploitation	169 480	185 121	355 226	356 550
Frais financiers, montant net (note 13)	37 401	30 221	74 957	64 886
Bénéfice avant dividendes sur actions privilégiées, impôts sur les bénéfices, quote-part des pertes liées aux placements comptabilisés à la valeur de consolidation et part des actionnaires sans contrôle	132 079	154 900	280 269	291 664
Dividendes sur actions privilégiées	5 687	5 687	11 375	11 375
Bénéfice avant impôts, quote-part des pertes liées aux placements comptabilisés à la valeur de consolidation et part des actionnaires sans contrôle	126 392	149 213	268 894	280 289
Charge d'impôts	7 898	13 293	18 491	17 264
Quote-part des pertes liées aux placements comptabilisés à la valeur de consolidation	1 589	–	1 411	–
Part des actionnaires sans contrôle	78	234	552	351
<b>Bénéfice net</b>	<b>116 827 \$</b>	<b>135 686 \$</b>	<b>248 440 \$</b>	<b>262 674 \$</b>
Bénéfice de base par part	0,23 \$	0,26 \$	0,48 \$	0,50 \$
Nombre moyen pondéré de parts en circulation utilisé dans le calcul du bénéfice par part (note 10)	512 153 331	526 113 061	512 991 928	528 078 713
Bénéfice dilué par part	0,19 \$	0,24 \$	0,40 \$	0,46 \$
Nombre moyen pondéré de parts en circulation utilisé dans le calcul du bénéfice dilué par part (note 10)	665 654 081	611 946 207	663 601 407	609 162 219

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

**États consolidés intermédiaires du résultat étendu****Pour les périodes terminées les 30 juin**

(en milliers de dollars canadiens – non vérifié)

	Trimestres		Semestres	
	2009	2008	2009	2008
<b>Bénéfice net</b>	<b>116 827 \$</b>	135 686 \$	<b>248 440 \$</b>	262 674 \$
<b>Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts connexes :</b>				
Gains nets sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie <sup>1</sup>	527	–	135	–
Perte nette (gain net) sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie au cours des périodes antérieures, porté(e) aux résultats au cours de la période <sup>2</sup>	370	(76)	484	(151)
Variation des gains et pertes sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	897	(76)	619	(151)
Gains (pertes) non réalisé(e)s sur le placement disponible à la vente au cours de la période considérée <sup>3</sup>	177	(386)	225	(2 254)
Pertes non réalisées à la conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes	(9 128)	–	(6 449)	–
<b>Autres éléments du résultat étendu</b>	<b>(8 054)</b>	(462)	<b>(5 605)</b>	(2 405)
<b>Résultat étendu</b>	<b>108 773 \$</b>	135 224 \$	<b>242 835 \$</b>	260 269 \$

<sup>1</sup> Déduction faite des impôts sur les bénéfices de 230 \$ pour le trimestre terminé le 30 juin 2009 et de 59 \$ pour le semestre terminé le 30 juin 2009.

<sup>2</sup> Déduction faite des impôts sur les bénéfices de 163 \$ pour le trimestre terminé le 30 juin 2009 (31 \$ en 2008) et de 214 \$ pour le semestre terminé le 30 juin 2009 (62 \$ en 2008).

<sup>3</sup> Déduction faite des impôts sur les bénéfices de néant pour le trimestre terminé le 30 juin 2009 (néant en 2008) et de néant pour le semestre terminé le 30 juin 2009 (néant en 2008).

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

## États consolidés intermédiaires de l'avoit des porteurs de parts

Pour les semestres terminés les 30 juin

(en milliers de dollars canadiens – non vérifié)

							2009	
	Avoit des porteurs de parts (note 10)	Composante capitaux propres des débitures échangeables	Parts restreintes	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat étendu (note 16)	Déficit	Total	
Solde au 31 décembre 2008	6 144 416 \$	12 542 \$	(58 303) \$	79 575 \$	9 131 \$	(625 869) \$	5 561 492 \$	
Émission de parts (note 10)	7	–	–	–	–	–	7	
Rachat de parts (note 10)	(3 169)	–	–	1 244	–	–	(1 925)	
Parts restreintes (note 12)	–	–	(26 551)	(3 562)	–	–	(30 113)	
Parts restreintes dont les droits sont acquis (note 12)	–	–	15 091	(15 091)	–	–	–	
Distributions (note 11)	–	–	–	–	–	(268 527)	(268 527)	
Autres éléments du résultat étendu	–	–	–	–	(5 605)	–	(5 605)	
Bénéfice net de la période	–	–	–	–	–	248 440	248 440	
<b>Solde au 30 juin 2009</b>	<b>6 141 254 \$</b>	<b>12 542 \$</b>	<b>(69 763) \$</b>	<b>62 166 \$</b>	<b>3 526 \$</b>	<b>(645 956) \$</b>	<b>5 503 769 \$</b>	
							2008	
	Avoit des porteurs de parts (note 10)	Composante capitaux propres des débitures échangeables	Parts restreintes	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat étendu (note 16)	Déficit	Total	
Solde au 31 décembre 2007	6 321 471 \$	12 542 \$	(35 397) \$	22 098 \$	632 \$	(535 166) \$	5 786 180 \$	
Émission de parts	6 321	–	–	–	–	–	6 321	
Rachat de parts (note 10)	(74 547)	–	–	9 926	–	–	(64 621)	
Parts restreintes (note 12)	–	–	(21 618)	4 683	–	–	(16 935)	
Parts restreintes dont les droits sont acquis (note 12)	–	–	1 197	(1 197)	–	–	–	
Distributions (note 11)	–	–	–	–	–	(298 376)	(298 376)	
Autres éléments du résultat étendu	–	–	–	–	(2 405)	–	(2 405)	
Bénéfice net de la période	–	–	–	–	–	262 674	262 674	
<b>Solde au 30 juin 2008</b>	<b>6 253 245 \$</b>	<b>12 542 \$</b>	<b>(55 818) \$</b>	<b>35 510 \$</b>	<b>(1 773) \$</b>	<b>(570 868) \$</b>	<b>5 672 838 \$</b>	

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

**États consolidés intermédiaires des flux de trésorerie**

Pour les périodes terminées les 30 juin

(en milliers de dollars canadiens – non vérifié)

	Trimestres		Semestres	
	2009	2008	2009	2008
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>				
Bénéfice net	116 827 \$	135 686 \$	248 440 \$	262 674 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie :				
Amortissement	34 005	50 860	72 122	106 824
Amortissement des frais de financement reportés	1 927	1 714	3 919	3 371
Accroissement de valeur lié aux débentures échangeables	626	588	1 247	1 170
Coûts nets au titre des régimes d'avantages sociaux	4 383	3 633	7 873	7 066
Instruments financiers dérivés sans incidence sur la trésorerie	1 217	(5 007)	2 867	(5 151)
(Économie) charge au titre de la rémunération à base d'actions	(2 062)	1 896	(3 562)	4 683
Gain au rachat d'actions privilégiées et de titres d'emprunt à long terme	(221)	–	(221)	–
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie	(111)	(1 168)	(2 238)	(2 018)
Impôts futurs	4 470	10 178	12 080	10 964
Part des actionnaires sans contrôle	78	234	552	351
Quote-part des pertes liées aux placements comptabilisés à la valeur de consolidation	1 589	–	1 411	–
Variation de l'actif et du passif d'exploitation	22 759	(16 775)	38 415	(62 757)
	185 487	181 839	382 905	327 177
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>				
Acquisition d'un placement comptabilisé à la valeur de consolidation (note 5)	(2 800)	–	(47 698)	–
Acquisition d'entreprise, déduction faite de la trésorerie acquise et de la dette bancaire prise en charge (note 4)	(25 189)	–	(25 189)	(17 250)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(12 313)	(11 787)	(24 802)	(23 915)
Acquisition d'actifs incorporels	(246)	(100)	(246)	(100)
Produit des avantages incitatifs relatifs à un bail	–	40	33	40
	(40 548)	(11 847)	(97 902)	(41 225)
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>				
Émission de titres d'emprunt à long terme	562 000	49 600	699 300	104 655
Remboursement sur la dette à long terme	(510 836)	(17 322)	(611 880)	(17 322)
Distributions aux porteurs de parts	(134 150)	(148 989)	(284 683)	(298 807)
Distributions aux actionnaires sans contrôle	(772)	(416)	(1 634)	(1 078)
Produit de l'exercice d'options (note 10)	7	1 375	7	2 183
Rachat d'actions privilégiées et de titres d'emprunt à long terme	(2 790)	–	(2 790)	–
Rachat de parts	–	(54 115)	(13 382)	(54 115)
Achat de parts restreintes (note 12)	(25 300)	(1 168)	(26 551)	(21 618)
Produit découlant (paiements effectués en vertu) d'instruments financiers dérivés	(272)	3 215	(272)	3 215
Émission de titres d'emprunt à long terme et autres frais	(1 909)	(1 679)	(4 070)	(2 690)
	(114 022)	(169 499)	(245 955)	(285 577)
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en devises	(495)	–	(359)	–
<b>AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>30 422</b>	<b>493</b>	<b>38 689</b>	<b>375</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>	<b>33 321</b>	<b>53 157</b>	<b>25 054</b>	<b>53 275</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN</b>	<b>63 743 \$</b>	<b>53 650 \$</b>	<b>63 743 \$</b>	<b>53 650 \$</b>

**Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 14)**

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

## 1. Mode de présentation

Ces états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés (les « états financiers ») ont été préparés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada et comprennent les comptes du Fonds de revenu Pages Jaunes (le « Fonds »), de YPG Trust (la « Fiducie »), de YPG LP, de YPG General Partner Inc. (« YPG GP »), de Les Placements YPG inc., de Groupe Pages Jaunes Cie (« GPJ Cie »), de Société Trader (« Trader »), de LesPAC s.e.n.c. (« LesPAC »), de même que ceux de YPG (USA) Holdings, Inc., de Yellow Pages Group, LLC et de YPG Directories, LLC [collectivement « YPG (États-Unis) »]. Les présents états financiers ne comprennent pas toute l'information à fournir requise par les PCGR du Canada relativement à des états financiers annuels et, par conséquent, ils devraient être lus parallèlement aux états financiers consolidés annuels les plus récents pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008.

La préparation de ces états financiers suit les mêmes conventions comptables et méthodes d'application que les états financiers annuels les plus récents pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008, à l'exception des conventions comptables suivantes.

a) Le chapitre 3064, intitulé *Écarts d'acquisition et actifs incorporels*, remplace le chapitre 3062, intitulé *Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels* et le chapitre 3450, intitulé *Frais de recherche et de développement*. Ce chapitre, entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2009, établit des normes relatives à la comptabilisation, à l'évaluation, à la présentation et aux informations à fournir quant à l'écart d'acquisition et aux actifs incorporels, y compris les actifs incorporels développés à l'interne. Les dispositions de ce chapitre ont été adoptées de façon rétrospective. L'adoption de ce chapitre n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers consolidés du Fonds ni sur la valeur comptable de l'écart d'acquisition, des frais de publication reportés, des logiciels développés à l'interne et des autres actifs incorporels.

b) L'abrégié CPN-173 du Comité sur les problèmes nouveaux (le « CPN »), intitulé *Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers*. Cet abrégé conclut que le risque de crédit propre à l'entité ainsi que le risque de crédit de la contrepartie devraient être pris en compte dans la détermination de la juste valeur des actifs et passifs financiers, y compris les instruments dérivés. Cet abrégé doit être appliqué à tous les actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur pour les états financiers annuels et intermédiaires des périodes se terminant à compter du 20 janvier 2009. L'adoption de cet abrégé n'a eu aucune incidence importante sur les états financiers consolidés du Fonds.

## 2. Description du Fonds

Le Fonds est une fiducie à but restreint et à capital variable sans personnalité morale créée selon les lois de la province d'Ontario le 25 juin 2003 en vertu d'une déclaration de fiducie et modifiée par des déclarations modifiées et mises à jour. Le Fonds a été créé afin d'investir, par l'intermédiaire de la Fiducie, une fiducie en propriété exclusive, dans des parts de société en commandite de YPG LP et des actions de YPG GP, l'associé commandité de YPG LP. YPG LP, par l'intermédiaire de filiales, exerce des activités liées aux annuaires imprimés ainsi qu'à la publicité sous forme d'annonces classées dans toutes les provinces du Canada. Le Fonds exerce également des activités liées à des annuaires indépendants dans certains marchés de la côte est et du sud-est américains.

Dans les présentes, les références au Fonds ont trait à la situation financière, aux résultats d'exploitation, aux flux de trésorerie et à l'information fournie sur le Fonds et ses filiales sur une base consolidée.

### 3. Test de dépréciation de l'écart d'acquisition

Au 30 juin 2009, l'écart d'acquisition du Fonds s'élevait à environ 6,7 G\$, dont une tranche d'environ 1,0 G\$ était liée au secteur Médias verticaux. Le Fonds a déterminé que la détérioration du contexte économique dans les secteurs de l'automobile et de l'immobilier et son incidence négative continue sur les produits tirés de notre secteur Médias verticaux indiquaient que l'écart d'acquisition relatif au secteur Médias verticaux devrait faire l'objet d'un test en vue de déceler une perte de valeur possible.

Le test de dépréciation de l'écart d'acquisition est effectué selon une méthode qui comporte deux étapes. La première comprend la comparaison de la juste valeur de l'unité d'exploitation et de sa valeur comptable. Le Fonds établit la juste valeur au moyen du modèle de l'actualisation des flux de trésorerie futurs prévus. Les méthodes utilisées pour établir les justes valeurs exigent que la direction effectue des estimations et pose des hypothèses sur, notamment, la conjoncture du marché, les ventes futures projetées, le coût des produits vendus, les résultats et les taux d'actualisation. Si la valeur comptable de l'unité d'exploitation est supérieure à sa juste valeur estimative, une deuxième étape est nécessaire. Au cours de cette deuxième étape, la Société doit répartir la juste valeur de l'unité d'exploitation entre les actifs nets identifiables de cette unité d'exploitation, toute valeur excédentaire étant attribuée à l'écart d'acquisition. Une perte de valeur de l'écart d'acquisition est constatée dans la mesure où la valeur comptable de l'écart d'acquisition excède sa juste valeur implicite.

Le Fonds a entrepris la première étape du processus d'évaluation. Même si l'analyse n'est pas encore terminée, les indications actuelles montrent que la juste valeur pourrait être inférieure à la valeur comptable de l'unité d'exploitation, nécessitant ainsi possiblement l'exécution de la deuxième étape de l'analyse. Les résultats de la deuxième étape détermineront le montant de la charge pour perte de valeur, le cas échéant, qui pourrait être comptabilisé. Au moment de la publication de ces états financiers, le Fonds n'était pas en mesure d'estimer raisonnablement le montant de la perte de valeur, le cas échéant, compte tenu des difficultés liées à la formulation des estimations et des hypothèses clés en raison des récentes acquisitions d'entreprises, des changements importants apportés au modèle opérationnel et à la stratégie de commercialisation en collaboration avec Trader visant à fournir des solutions intégrées par l'entremise du Carrefour Automobile et des initiatives de restructuration mises en œuvre vers la fin du deuxième trimestre. Le test de dépréciation sera terminé au cours du troisième trimestre et toute perte de valeur possible sera comptabilisée dans le résultat net de ce trimestre.

### 4. Acquisition d'entreprise

Le 30 avril 2009, le Fonds a exercé son droit visant l'acquisition de la participation restante de 50 % dans LesPAC, dans laquelle le Fonds détenait déjà une participation de 50 %, pour une contrepartie en espèces de 25,2 M\$ (y compris les coûts liés à l'acquisition de 0,2 M\$). Le financement de l'acquisition de LesPAC a été effectué au moyen des fonds en caisse.

## 4. Acquisition d'entreprise (suite)

Le Fonds a comptabilisé l'acquisition de la part des actionnaires sans contrôle comme une acquisition par étapes. L'écart entre le prix d'achat et la valeur comptable nette de la part des actionnaires sans contrôle acquise a été classé dans les actifs nets identifiables acquis selon leur juste valeur. La répartition du prix d'achat est provisoire et pourrait changer lorsque les évaluations finales des actifs acquis et des passifs pris en charge seront terminées et que la détermination finale des coûts liés à l'acquisition sera établie. La quote-part du Fonds des plus-values de réévaluation à la juste valeur des actifs nets identifiables sous-jacents acquis de LesPAC a été répartie de la façon suivante :

Passif à court terme	
Créditeurs et charges à payer	(337) \$
Actifs incorporels	
Marque de commerce	1 500
Contrats conclus avec des clients	145
Passifs d'impôts futurs	(526)
Actifs nets identifiables acquis	782
Part des actionnaires sans contrôle acquise	7 462
Écart d'acquisition	16 945
<b>Prix d'achat</b>	<b>25 189 \$</b>

### Contrepartie :

Espèces	25 000 \$
Coûts de transaction	189
	<b>25 189 \$</b>

## 5. Autres actifs

	30 juin 2009	31 décembre 2008
Placements comptabilisés à la valeur de consolidation	43 516 \$	– \$
Placement disponible à la vente	453	228
Autres	2 971	2 087
	<b>46 940 \$</b>	<b>2 315 \$</b>

Le 6 février 2009, une filiale du Fonds a acquis une participation de 20 % dans Dealer Dot Com, Inc. (« Dealer.com ») pour une contrepartie en espèces de 44,9 M\$ (y compris les coûts liés à l'acquisition de 1,8 M\$). Le financement de l'acquisition a été effectué au moyen des fonds en caisse. Le placement a été comptabilisé selon la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation. Au cours de la période allant de la date d'acquisition au 30 juin 2009, la quote-part des pertes liées aux placements comptabilisés à la valeur de consolidation revenant au Fonds s'élevait à 1,2 M\$.

L'attribution du coût d'acquisition par rapport aux coûts attribués à l'actif net sous-jacent des placements comptabilisés à la valeur de consolidation à la date d'acquisition n'a pas encore été déterminée.

## 5. Autres actifs (suite)

Le 9 avril 2009, une filiale du Fonds a acquis une participation de 24 % dans un petit fournisseur de technologie pour une contrepartie en espèces de 2,8 M\$ (y compris les coûts liés à l'acquisition de 0,6 M\$). Le financement de l'acquisition a été effectué au moyen des fonds en caisse. Le placement a été comptabilisé selon la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation. Au cours de la période allant de la date d'acquisition au 30 juin 2009, la quote-part des pertes liées aux placements comptabilisés à la valeur de consolidation revenant au Fonds s'élevait à 0,2 M\$.

L'écart entre le coût d'acquisition et la quote-part de la valeur comptable nette sous-jacente de l'actif des placements comptabilisés à la valeur de consolidation revenant au Fonds à la date d'acquisition s'est élevé à 45,3 M\$.

## 6. Régimes d'avantages sociaux des employés

Le coût net des régimes d'avantages sociaux pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2009 s'établissait à 5,1 M\$ (3,8 M\$ en 2008) et à 8,8 M\$ (7,3 M\$ en 2008) pour ce qui est des prestations de retraite. Le coût des autres avantages s'est élevé à 0,2 M\$ (1,1 M\$ en 2008) et à 1,1 M\$ (2 M\$ en 2008) pour les périodes correspondantes.

## 7. Dette à long terme

30 juin 2009				
	Montant en capital	Ajustement de la juste valeur de l'élément couvert	Frais de financement reportés	Total
Billets à moyen terme	1 857 500 \$	14 664 \$	(16 398) \$	1 855 766 \$
Facilités de crédit	250 000	–	–	250 000
Papier commercial	388 000	–	–	388 000
Obligations en vertu de contrats de location-acquisition	8 272	–	–	8 272
	2 503 772	14 664	(16 398)	2 502 038
Moins la tranche à court terme de la dette à long terme	1 778	–	–	1 778
	<b>2 501 994 \$</b>	<b>14 664 \$</b>	<b>(16 398) \$</b>	<b>2 500 260 \$</b>

  

31 décembre 2008				
	Montant en capital	Ajustement de la juste valeur de l'élément couvert	Frais de financement reportés	Total
Billets à moyen terme	2 050 000 \$	15 909 \$	(14 539) \$	2 051 370 \$
Facilités de crédit	358 700	–	–	358 700
Obligations en vertu de contrats de location-acquisition	13 786	–	–	13 786
	2 422 486	15 909	(14 539)	2 423 856
Moins la tranche à court terme de la dette à long terme	3 807	–	–	3 807
	<b>2 418 679 \$</b>	<b>15 909 \$</b>	<b>(14 539) \$</b>	<b>2 420 049 \$</b>

## 7. Dette à long terme (suite)

### Billets à moyen terme

Le 25 juin 2009, Les Placements YPG inc. ont émis des billets à moyen terme de série 7 à 7,3 % échéant le 2 février 2015, au prix établi au pair, pour un produit brut de 260 M\$, dont le rendement initial pour les détenteurs de billets est de 7,3 % capitalisé semestriellement.

Le produit de l'émission des billets à moyen terme de série 7 a permis de réduire la dette contractée en vertu de la nouvelle facilité de crédit et le solde a été affecté à la réduction de la dette liée au papier commercial et aux besoins généraux de l'entreprise. En outre, des billets à moyen terme de série 2 de 2,5 M\$ ont été rachetés au cours du trimestre, pour une contrepartie en espèces totale de 2,4 M\$. L'écart de 0,1 M\$ entre le prix d'achat et la valeur comptable des billets à moyen terme de série 2 a été constaté dans le résultat net.

Le Fonds dispose de deux facilités de crédit non garanties de premier rang (les « facilités de crédit ») totalisant 950 M\$, composées des éléments suivants :

- une facilité de 700 M\$ (la « facilité principale ») constituée des deux tranches suivantes :
  - une tranche renouvelable de 500 M\$ d'une durée de 364 jours, assortie d'une option de report de deux ans, venant à échéance en mai 2012;
  - une tranche renouvelable de 200 M\$ d'une durée de cinq ans, venant à échéance en mai 2012.

La facilité principale peut être affectée aux besoins généraux de l'entreprise ou servir de garantie pour le programme de papier commercial.

- un prêt non renouvelable de 250 M\$ d'une durée de deux ans venant à échéance en mai 2011 (la « nouvelle facilité de crédit », auparavant la « nouvelle facilité renouvelable »).

Le 21 avril 2009, le Fonds a utilisé le montant total de la nouvelle facilité renouvelable pour rembourser ses billets à moyen terme de série 1 de 450 M\$ qui arrivaient à échéance. Le Fonds n'a pas demandé le prolongement de la période renouvelable pour la nouvelle facilité renouvelable. Par conséquent, le 7 mai 2009, cette facilité s'est convertie automatiquement en emprunt à terme non renouvelable de deux ans, échéant en mai 2011 (la « nouvelle facilité de crédit »). À partir de maintenant, les remboursements effectués sur la nouvelle facilité de crédit réduiront automatiquement la limite de la facilité de crédit.

Au 30 juin 2009, le Fonds disposait d'une facilité de crédit renouvelable principale inutilisée de 312 M\$. Les échéances s'échelonnent entre mai 2011 et mai 2012.

Au 30 juin 2009, le Fonds respectait toutes ses clauses restrictives.

### Swaps de taux d'intérêt

Le Fonds a recours à des contrats dérivés pour gérer la combinaison de taux d'intérêt fixes et variables sur la dette à long terme et pour gérer le risque de taux d'intérêt dans les émissions prévues de titres d'emprunt.

En octobre 2008, le Fonds a conclu des swaps de taux d'intérêt variable-fixe afin de fixer le taux sur sa dette à taux variable au taux des acceptations bancaires canadiennes. Le Fonds paiera un taux d'intérêt fixe de 2,25 % et recevra un taux variable correspondant au taux des acceptations bancaires sur un montant de 150 M\$ entre le 3 novembre 2008 et le 3 mai 2009, montant qui passera à 300 M\$ du 3 mai 2009 jusqu'au 5 janvier 2010.

Les swaps de taux d'intérêt sont constitués de deux tranches :

- la première tranche est un swap de taux d'intérêt de 50 M\$ qui est passé à 100 M\$ le 3 mai 2009;
- la deuxième tranche est un swap de taux d'intérêt de 100 M\$ qui est passé à 200 M\$ le 3 mai 2009.

## 7. Dette à long terme (suite)

Le Fonds a mis fin à la comptabilité de couverture sur la première tranche le 1<sup>er</sup> juin 2009 et sur la deuxième tranche le 19 juin 2009. Toutes les pertes cumulées sur les swaps de taux d'intérêt continuent d'être comptabilisées dans le cumul des autres éléments du résultat étendu et seront reclassées dans le résultat net pendant la durée des swaps de taux d'intérêt, qui viendront à échéance le 5 janvier 2010. Le Fonds détient toujours ces swaps.

En février 2009, le Fonds a également conclu des swaps de taux d'intérêt variable-fixe afin de fixer le taux sur sa dette à taux variable au taux des acceptations bancaires canadiennes. Le Fonds paiera un taux d'intérêt fixe variant entre 0,73 % et 0,74 % et recevra un taux variable correspondant au taux des acceptations bancaires sur un montant de 200 M\$ entre le 21 avril 2009 et le 21 décembre 2009. Au 30 juin 2009, ces swaps de taux d'intérêt respectaient les critères de la comptabilité de couverture.

## 8. Débentures échangeables

	30 juin 2009	31 décembre 2008
Montant en capital	300 000 \$	300 000 \$
Composante capitaux propres	(12 542)	(12 542)
Accroissement de valeur (note 13)	6 900	5 653
Frais de financement reportés	(6 288)	(7 641)
	<b>288 070 \$</b>	<b>285 470 \$</b>

## 9. Actions privilégiées

	30 juin 2009	31 décembre 2008
Actions émises, de séries 1 et 2	499 465 \$	500 000 \$
Composante dérivé	1 584	1 586
Accroissement de valeur (note 13)	(255)	(190)
Frais de financement reportés	(11 295)	(12 324)
	<b>489 499 \$</b>	<b>489 072 \$</b>

### Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 9 juin 2009, le Fonds a reçu l'approbation de la Bourse de Toronto (la « TSX ») quant à son avis d'intention de procéder à une offre de rachat de ses actions privilégiées de premier rang dans le cours normal des activités par l'intermédiaire de la TSX, du 11 juin 2009 au 10 juin 2010, conformément aux règles applicables de la TSX.

Dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, le Fonds pourrait racheter aux fins d'annulation jusqu'à 1 200 000 de ses actions privilégiées de premier rang de série 1 (les « actions de série 1 ») en circulation et jusqu'à 800 000 de ses actions privilégiées de premier rang de série 2 (les « actions de série 2 »). Au 30 juin 2009, le Fonds avait racheté aux fins d'annulation 8 800 actions de série 1 du Fonds pour une contrepartie en espèces totale de 0,2 M\$, y compris les frais de courtage, au prix moyen de 22,47 \$ par action de série 1, et 12 600 actions de série 2 du Fonds pour une contrepartie en espèces totale de 0,2 M\$, y compris les frais de courtage, au prix moyen de 17,43 \$ par action de série 2. La valeur comptable moyenne de ces actions de série 1 et de série 2 s'est élevée à 0,2 M\$ et à 0,3 M\$, respectivement. L'écart de 0,1 M\$ entre le prix d'achat et la valeur comptable des actions de séries 1 et 2 a été constaté dans le résultat net.

## 10. Avoir des porteurs de parts

La déclaration de fiducie du Fonds prévoit qu'un nombre illimité de parts peuvent être émises. Chaque part est cessible et représente une participation véritable, indivise et égale, dans toutes les distributions du Fonds tirées soit du bénéfice net, soit des gains en capital nets réalisés (autres que les gains en capital nets réalisés distribués aux porteurs de parts qui demandent un rachat), soit d'autres montants, ou dans l'actif net du Fonds en cas de liquidation ou de dissolution du Fonds. Toutes les parts appartiennent à la même catégorie et comportent les mêmes droits et privilèges. Les parts émises ne feront pas l'objet d'appels de fonds futurs et confèrent un droit de vote à leur porteur pour chaque part entière détenue à toutes les assemblées des porteurs de parts.

	30 juin 2009	
	Nombre de parts	Montant
Solde au 31 décembre 2008	518 301 059	6 144 416 \$
Parts émises	1 787	7
Rachat de parts	(267 300)	(3 169)
<b>Solde au 30 juin 2009<sup>1,2</sup></b>	<b>518 035 546</b>	<b>6 141 254 \$</b>

	30 juin 2008	
	Nombre de parts	Montant
Solde au 31 décembre 2007	533 188 571	6 321 471 \$
Parts émises	556 889	6 321
Rachat de parts	(6 285 600)	(74 547)
<b>Solde au 30 juin 2008<sup>1,2</sup></b>	<b>527 459 860</b>	<b>6 253 245 \$</b>

<sup>1</sup> Comprend 8 715 000 parts échangeables de YPG LP (10 815 000 en 2008) émises à titre de contrepartie partielle de l'acquisition de Trader Media Corp. (« TMC »), lesquelles sont incluses dans l'avoir des porteurs de parts puisqu'elles respectent les critères de l'abrégié CPN-151 du Comité sur les problèmes nouveaux, intitulé *Titres échangeables émis par des filiales de fiducies de revenu*.

<sup>2</sup> Comprend 7 851 772 parts restreintes (4 196 070 en 2008) émises en vertu du régime de parts restreintes.

### Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 28 mars 2008, le Fonds a reçu l'approbation de la Bourse de Toronto (la « TSX ») quant à son avis d'intention de procéder à une offre de rachat de ses parts dans le cours normal des activités par l'intermédiaire de la TSX, du 2 avril 2008 au 1<sup>er</sup> avril 2009, conformément aux règles applicables de la TSX.

Dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, le Fonds pourrait racheter aux fins d'annulation jusqu'à 25 millions de ses parts en circulation. Au cours du semestre terminé le 30 juin 2009, le Fonds a racheté 267 300 de ses parts aux fins d'annulation (6 285 600 en 2008), pour une contrepartie en espèces totale de 1,9 M\$ (64,6 M\$ en 2008), y compris les frais de courtage, à un prix moyen de 7,20 \$ la part (10,28 \$ en 2008). La valeur comptable moyenne de ces parts s'est établie à 11,86 \$ la part. L'écart entre le prix d'achat et la valeur comptable des parts, chiffré à 1,2 M\$ (9,9 M\$ en 2008), a été crédité au surplus d'apport. Un montant de 11,5 M\$, représentant les 1 789 600 parts rachetées pendant les trois derniers jours de décembre 2008, a été réglé en janvier 2009.

### Exercice des options

Au cours du trimestre terminé le 30 juin 2009, les détenteurs d'options ont exercé 1 787 options (350 771 en 2008) à un prix d'exercice de 3,92 \$ l'option pour une contrepartie en espèces de 7 000 \$ (1,4 M\$ en 2008). Ces options ont été exercées et échangées contre 1 787 actions de Les Placements YPG inc. (350 771 en 2008), lesquelles ont été automatiquement échangées contre 1 787 parts (350 771 en 2008) du Fonds, conformément à la convention de liquidité pour les détenteurs d'options, d'une valeur moyenne attribuée d'environ 3,92 \$ l'action (10,90 \$ en 2008) et qui, à leur tour, ont été échangées contre des parts de YPG LP. Cette opération a donné lieu à une augmentation de néant (2,4 M\$ en 2008) de l'écart d'acquisition.

## 10. Avoir des porteurs de parts (suite)

Au cours du semestre terminé le 30 juin 2009, les détenteurs d'options ont exercé 1 787 options (556 889 en 2008) à un prix d'exercice de 3,92 \$ l'option pour une contrepartie en espèces de 7 000 \$ (2,2 M\$ en 2008). Ces options ont été exercées et échangées contre 1 787 actions de Les Placements YPG inc. (556 889 en 2008), lesquelles ont été automatiquement échangées contre 1 787 parts (556 889 en 2008) du Fonds, conformément à la convention de liquidité pour les détenteurs d'options, d'une valeur moyenne attribuée d'environ 3,92 \$ l'action (11,35 \$ en 2008) et qui, à leur tour, ont été échangées contre des parts de YPG LP. Cette opération a donné lieu à une augmentation de néant (4,1 M\$ en 2008) de l'écart d'acquisition.

### Bénéfice par part

Le tableau suivant présente le bénéfice net et le nombre moyen pondéré de parts en circulation utilisé dans le calcul du bénéfice de base par part et du nombre moyen pondéré de parts en circulation utilisé dans le calcul du bénéfice dilué par part :

	Pour les trimestres terminés les 30 juin		Pour les semestres terminés les 30 juin	
	2009	2008	2009	2008
Nombre moyen pondéré de parts en circulation utilisé dans le calcul du bénéfice de base par part	<b>512 153 331</b>	526 113 061	<b>512 991 928</b>	528 078 713
Effet dilutif des options	<b>394 028</b>	601 406	<b>394 468</b>	741 741
Effet dilutif des parts restreintes <sup>1</sup>	<b>5 839 440</b>	4 166 543	<b>5 027 131</b>	3 703 136
Effet dilutif des actions privilégiées de série 1	<b>55 225 035</b>	30 399 449	<b>54 445 358</b>	28 739 486
Effet dilutif des actions privilégiées de série 2	<b>36 814 987</b>	20 266 299	<b>36 296 061</b>	19 159 657
Effet dilutif des débiteures échangeables	<b>55 227 260</b>	30 399 449	<b>54 446 461</b>	28 739 486
Nombre moyen pondéré de parts en circulation utilisé dans le calcul du bénéfice dilué par part	<b>665 654 081</b>	611 946 207	<b>663 601 407</b>	609 162 219

<sup>1</sup> Assujetties à des conditions particulières liées au versement de dividendes.

### Bénéfice par part

	Trimestres terminés les 30 juin		Semestres terminés les 30 juin	
	2009	2008	2009	2008
Bénéfice net	<b>116 827 \$</b>	135 686 \$	<b>248 440 \$</b>	262 674 \$
Incidence de la conversion présumée des débiteures échangeables, déduction faite de l'impôt applicable	<b>3 930</b>	3 652	<b>7 848</b>	7 294
Incidence de la conversion présumée des actions privilégiées de série 1, déduction faite de l'impôt applicable	<b>3 167</b>	3 154	<b>6 330</b>	6 305
Incidence de la conversion présumée des actions privilégiées de série 2, déduction faite de l'impôt applicable	<b>2 357</b>	2 353	<b>4 713</b>	4 705
Bénéfice net ajusté au titre de l'effet dilutif	<b>126 281 \$</b>	144 845 \$	<b>267 331 \$</b>	280 978 \$

Les parts échangeables de YPG LP émises à titre de contrepartie partielle de l'acquisition de TMC décrites ci-dessus sont comprises dans le nombre de parts au titre du bénéfice de base et dilué par part.

## 11. Distributions aux porteurs de parts

La politique de distribution du Fonds consiste à distribuer ses liquidités disponibles en tenant compte du rendement réel et prévu de ses activités, des montants pour assurer le service de la dette, des investissements de maintien, des impôts et d'autres éléments que nous estimons prudent de prendre en compte.

## 11. Distributions aux porteurs de parts (suite)

Les distributions en espèces sont payables mensuellement aux porteurs de parts et aux porteurs de parts échangeables inscrits le dernier jour ouvrable de chaque mois et payées le quinzième jour du mois suivant.

Au cours du semestre terminé le 30 juin 2009, le Fonds a déclaré des distributions totales aux porteurs de parts et aux porteurs de parts échangeables de 268,5 M\$ (298,4 M\$ en 2008), ou de 0,5233 \$ la part (0,5650 \$ la part en 2008).

## 12. Régimes de rémunération à base d'actions

Les régimes de rémunération à base d'actions du Fonds comprennent un régime de parts restreintes ainsi qu'un régime d'options sur actions.

### Régime de parts restreintes

Le 30 août 2004, YPG LP a établi, par l'intermédiaire de son associé commandité YPG GP, le régime de parts restreintes de GPJ Cie (le « Régime ») pour favoriser la détention de parts, améliorer la capacité de GPJ Cie d'attirer, de motiver et de retenir le personnel clé, récompenser les participants pour un rendement exceptionnel et la croissance des distributions en espèces du Fonds qui y est associée, et concilier les intérêts des participants et des porteurs de parts du Fonds.

Avant le 1<sup>er</sup> janvier 2006 (attributions avant 2006 et après 2008), les employés qui recevaient des parts en vertu du Régime se voyaient attribuer, en proportions égales, des parts dont les droits sont acquis en fonction du temps et des parts dont les droits sont acquis en fonction du rendement. Au cours des exercices 2006 à 2008, YPG LP a attribué à des employés clés des parts dont les droits sont acquis en fonction du rendement entre 2009 et 2011. Le Fonds a également attribué des parts restreintes à des administrateurs indépendants de YPG GP, l'associé commandité de YPG LP, dont les droits sont acquis en fonction du temps uniquement.

Au cours du semestre terminé le 30 juin 2009, 2 407 340 parts restreintes ont été attribuées (961 397 en 2008) pour un montant de 15 M\$ (10,9 M\$ en 2008), à une valeur de marché moyenne de 6,23 \$ (11,35 \$ en 2008). En ce qui concerne les attributions octroyées à des employés clés de 2006 à 2008, le nombre de parts restreintes dont les droits sont acquis pourrait potentiellement atteindre deux fois le nombre réel de parts restreintes attribuées si le rendement réel atteint le niveau maximal déterminé dans les objectifs. Quant aux attributions de 2009 aux employés clés, le nombre de parts restreintes liées au rendement dont les droits sont acquis pourrait potentiellement atteindre deux fois et demie le nombre réel de parts restreintes liées au rendement attribuées. Par conséquent, un montant de 24,1 M\$ a été utilisé (19,8 M\$ en 2008) pour acheter 3 849 791 parts restreintes du Fonds (1 742 404 en 2008) sur le marché libre de la Bourse de Toronto. Ces parts seront détenues dans un compte de garantie bloqué afin d'offrir un versement maximal de 250 %, sous réserve d'un ajustement au moment de l'acquisition des droits. De plus, un montant de 2,5 M\$ (1,8 M\$ en 2008) a été réinvesti dans l'acquisition de 401 018 parts restreintes (164 738 en 2008) à même le produit des distributions sur les parts restreintes détenues en mains tierces. Ce montant couvre les 179 163 parts restreintes (74 749 en 2008) liées aux provisions pour paiement du montant maximal.

## 12. Régimes de rémunération à base d'actions (suite)

Le tableau qui suit présente un sommaire de l'information relative aux attributions :

		30 juin 2009
		Nombre de parts restreintes
		Attributions de 2007 à 2009
En cours au début		2 221 443
Attribuées		2 407 340
Droits acquis		(501 317)
Annulées		(182 122)
Distributions en espèces réinvesties		221 855
<b>En cours à la fin</b>		<b>4 167 199</b>
		30 juin 2008
		Nombre de parts restreintes
	Attributions avant 2006	Attributions de 2006 à 2008
En cours au début	69 915	1 167 613
Attribuées	–	961 397
Droits acquis	(68 163)	(16 168)
Annulées	(2 271)	(98 728)
Distributions en espèces réinvesties	519	89 470
En cours à la fin	–	2 103 584

Au 30 juin 2009, 244 505 parts restreintes n'avaient pas été attribuées à un salarié en particulier (162 334 en 2008) et 3 440 068 parts restreintes (1 930 152 en 2008) étaient liées aux provisions pour paiement du montant maximal. Pour le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2009, des économies de 2,1 M\$ et de 3,6 M\$ ont été comptabilisées dans l'état consolidé des résultats, comparativement à des charges de 1,9 M\$ et de 4,7 M\$ pour les périodes correspondantes de 2008.

### Options sur actions

Le tableau qui suit présente un sommaire de l'information relative au régime d'options sur actions :

		30 juin 2009
		Prix d'exercice moyen pondéré par option
	Nombre d'options	
En cours au début	394 912	3,92 \$
Exercées	(1 787)	3,92
<b>En cours à la fin</b>	<b>393 125</b>	<b>3,92 \$</b>
<b>Pouvant être exercées à la fin</b>	<b>393 125</b>	<b>3,92 \$</b>
		30 juin 2008
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré par option
En cours au début	977 600	3,92 \$
Exercées	(556 889)	3,92
En cours à la fin	420 711	3,92 \$
Pouvant être exercées à la fin	420 711	3,92 \$

Aucune option n'a été attribuée à des salariés ni à des non-salariés depuis la création du Fonds.

### 13. Frais financiers, montant net

Les principales composantes des frais financiers du Fonds s'établissent comme suit :

	Trimestres terminés les 30 juin		Semestres terminés les 30 juin	
	2009	2008	2009	2008
Intérêts sur les billets à moyen terme	23 144 \$	26 776 \$	49 919 \$	53 885 \$
Intérêts sur les facilités de crédit	3 642	2	5 626	620
Intérêts sur les débetures échangeables, déduction faite de l'accroissement de valeur	4 125	4 125	8 250	8 250
Intérêts sur le papier commercial	1 209	1 267	1 474	1 629
Commission d'engagement et autres frais financiers, montant net	758	774	1 667	1 167
Autres charges (crédits) lié(e)s aux instruments financiers dérivés	1 489	(5 007)	3 139	(5 151)
Gain au rachat d'actions privilégiées et de titres d'emprunt à long terme	(221)	–	(221)	–
Amortissement des frais de financement reportés	1 927	1 714	3 919	3 371
Accroissement de valeur lié aux débetures échangeables (note 8)	626	588	1 247	1 170
Accroissement de valeur des actions privilégiées (note 9)	(33)	(31)	(65)	(61)
Perte de change	735	13	2	6
	<b>37 401 \$</b>	<b>30 221 \$</b>	<b>74 957 \$</b>	<b>64 886 \$</b>

### 14. Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie

Renseignements supplémentaires :

	Trimestres terminés les 30 juin		Semestres terminés les 30 juin	
	2009	2008	2009	2008
Intérêts payés	31 823 \$	27 608 \$	71 256 \$	66 555 \$
Dividendes versés sur les actions privilégiées	5 687 \$	5 687 \$	11 375 \$	11 375 \$
Impôts sur les bénéfices et sur le capital (reçus) payés	(630) \$	4 189 \$	3 101 \$	15 091 \$
Acquisitions d'immobilisations corporelles en vertu de contrats de location-acquisition	– \$	52 \$	172 \$	674 \$
Ajouts aux immobilisations corporelles inclus dans les créditeurs et charges à payer	2 220 \$	2 418 \$	2 220 \$	2 418 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de ce qui suit :

	Aux 30 juin	
	2009	2008
Trésorerie	3 743 \$	8 350 \$
Placements à court terme	60 000	45 300
	<b>63 743 \$</b>	<b>53 650 \$</b>

## 15. Frais de restructuration et charges spéciales

Dans le cadre de l'acquisition d'Advertising Directory Solutions Holdings Inc. (« ADS »), de Trader, de MTS Media (« MTS »), d'Aliant Directory Services (« Aliant ») et de YPG (États-Unis), le Fonds a comptabilisé des provisions de 25,8 M\$, de 38,7 M\$, de 8,3 M\$, de 0,9 M\$ et de 6,5 M\$ US (6,9 M\$ CA), respectivement, au titre des frais de restructuration et des charges spéciales. Le Fonds a adopté des plans officiels visant à intégrer et à restructurer les entreprises acquises. Par conséquent, le Fonds a constitué des provisions à l'égard de la cessation d'emploi prévue de certains employés des entreprises acquises qui exerçaient des fonctions déjà remplies au sein de sa structure actuelle ainsi qu'à l'égard d'autres mesures de restructuration des activités des entreprises acquises. Les autres charges spéciales sont constituées essentiellement des coûts liés à la résiliation de baux ou de contrats particuliers auxquels le Fonds a l'intention d'apporter des modifications ou de mettre fin, ainsi que des coûts liés à la mise hors service des plateformes technologiques existantes à la suite de l'intégration des activités de l'entreprise acquise. Les passifs liés à ces coûts ont initialement été pris en compte dans le montant net des actifs identifiables acquis sous-jacents. Au cours du quatrième trimestre de 2008, le Fonds a comptabilisé des charges non récurrentes d'un montant de 36,2 M\$ liées à une réorganisation interne, à une réduction de l'effectif, à la résiliation de certains engagements contractuels, à l'accélération des changements apportés au processus d'affaires dans les centres d'appels, à la cessation de publications dont le rendement n'était pas satisfaisant, à la fermeture de certains centres de marketing ainsi qu'à d'autres éléments. Des coûts radiés totalisant 3,6 M\$ et n'ayant aucune incidence sur la provision pour frais de restructuration et charges spéciales sont inclus dans les frais de restructuration et charges spéciales de 36,2 M\$.

En outre, au cours du deuxième trimestre de 2009, le Fonds a constaté des frais de restructuration et des charges spéciales supplémentaires de 20,6 M\$ liés à une réorganisation interne, à une réduction de l'effectif et à la résiliation de certains engagements contractuels. Les radiations d'améliorations locatives reportées, d'immobilisations en vertu des contrats de location-acquisition et d'autres montants chiffrés à 0,3 M\$ n'ayant aucune incidence sur la provision pour frais de restructuration et charges spéciales sont incluses dans les frais de restructuration et charges spéciales.

Le tableau suivant présente les provisions liées aux activités de restructuration et aux charges spéciales :

	Frais de restructuration	Autres charges spéciales	Total
Solde au 31 décembre 2008	31 254 \$	9 805 \$	41 059 \$
Provision liée aux activités pour 2009	6 779	14 136	20 915
Provision utilisée en 2009 :			
Trésorerie	(10 240)	(5 740)	(15 980)
<b>Solde au 30 juin 2009</b>	<b>27 793 \$</b>	<b>18 201 \$</b>	<b>45 994 \$</b>

## 16. Cumul des autres éléments du résultat étendu

Les composantes du cumul des autres éléments du résultat étendu s'établissent comme suit :

	30 juin 2009
Pertes nettes sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, déduction faite des impôts <sup>1</sup>	(2 310) \$
Gains non réalisés à la conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes	5 611
Gain non réalisé sur le placement disponible à la vente	225
<b>Solde au 30 juin 2009</b>	<b>3 526 \$</b>

<sup>1</sup> Les gains nets et les pertes nettes sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie au cours des périodes antérieures seront portés au bénéfice net sur la durée de la dette sous-jacente, laquelle arrivera à échéance en janvier 2010, en mai 2011, en février 2016 et en février 2036.

## 16. Cumul des autres éléments du résultat étendu (suite)

	30 juin 2008
Gain net sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, déduction faite des impôts <sup>1</sup>	1 842 \$
Perte non réalisée sur le placement disponible à la vente	(3 615)
Solde au 30 juin 2008	(1 773) \$

<sup>1</sup> Les gains nets et les pertes nettes sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie au cours des périodes antérieures seront portés au bénéfice net sur la durée de la dette sous-jacente, laquelle arrivera à échéance en janvier 2010, en mai 2011, en février 2016 et en février 2036.

## 17. Garanties

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds a conclu des conventions qui comprennent certaines caractéristiques correspondant à la définition de garantie en vertu de la recommandation de la note d'orientation concernant la comptabilité n° 14 de l'ICCA, intitulée *Informations à fournir sur les garanties*, et qui sont habituelles dans l'industrie.

Le Fonds a conclu des conventions qui comprennent des engagements d'indemnisation à l'intention de certains de ses fiduciaires et cadres supérieurs, qui visent à les indemniser des frais (y compris des frais juridiques), des jugements, des amendes et de tout montant réellement et raisonnablement engagé par eux relativement à toute poursuite en justice, à tout procès ou à toute instance judiciaire dont les fiduciaires et cadres supérieurs pourraient faire l'objet en raison de l'exécution de leur mandat, s'ils ont agi de façon honnête, de bonne foi et dans l'intérêt du Fonds. Le Fonds a souscrit une assurance responsabilité, dont il est le bénéficiaire, à l'intention des administrateurs et des cadres supérieurs. Au 30 juin 2009, aucun montant n'avait été comptabilisé dans le bilan consolidé intermédiaire relativement à ces engagements d'indemnisation.

À la suite de l'acquisition d'Aliant, de LesPAC et de YPG (États-Unis), le Fonds a conclu des conventions en vertu desquelles il convient d'indemniser les vendeurs et de les dégager de toute responsabilité en ce qui a trait aux réclamations, obligations, coûts et charges découlant ou issus des facteurs suivants, ou afférents à ces facteurs : i) toute inexécution de la part du Fonds à l'égard du respect de ses obligations en vertu de ces conventions et ii) tout manquement à l'égard d'une déclaration figurant aux présentes. En outre, les conventions conclues par Trader et ses prédécesseurs avant l'acquisition comprennent des engagements d'indemnisation semblables à ceux décrits ci-dessus. Au 30 juin 2009, aucun montant n'avait été comptabilisé dans le bilan consolidé intermédiaire relativement à ces engagements d'indemnisation.

La nature de ces garanties empêche le Fonds d'effectuer une estimation raisonnable du montant maximal éventuel qu'il pourrait devoir verser aux contreparties.

## 18. Information sectorielle

Les secteurs isolables du Fonds sont des unités d'exploitation stratégiques qui offrent des produits différents. La direction a établi que le Fonds exerce ses activités dans deux secteurs isolables : Annuaire et Médias verticaux. Le secteur Annuaire exerce des activités liées aux annuaires imprimés et en ligne ainsi qu'aux guides spécialisés. Le secteur Médias verticaux exerce des activités liées à des publications imprimées et à des sites Web segmentés par sujet ou par domaine d'intérêt. Les conventions comptables des secteurs sont les mêmes que celles utilisées dans les états financiers consolidés. Le Fonds ou le responsable principal de l'exploitation analyse le rendement de ses secteurs d'exploitation en fonction de leur bénéfice d'exploitation, lequel n'est pas une mesure du rendement reconnue par les PCGR. Cependant, la direction utilise cette mesure du rendement pour évaluer le rendement opérationnel de ses secteurs isolables.

## 18. Information sectorielle (suite)

Les tableaux suivants présentent un résumé des principales données financières par secteur :

	Pour le trimestre terminé le 30 juin 2009		
	Annuaire <sup>1</sup>	Médias verticaux	Données consolidées
Produits	351 060 \$	66 474 \$	417 534 \$
Charges d'exploitation	148 310	45 155	193 465
Bénéfice d'exploitation avant amortissement, frais de restructuration et charges spéciales	202 750	21 319	224 069
Amortissement	28 764	5 241	34 005
Frais de restructuration et charges spéciales	15 161	5 423	20 584
Bénéfice d'exploitation	158 825 \$	10 655 \$	169 480 \$

	Pour le semestre terminé le 30 juin 2009		
	Annuaire <sup>1</sup>	Médias verticaux	Données consolidées
Produits	699 859 \$	126 028 \$	825 887 \$
Charges d'exploitation	289 309	88 646	377 955
Bénéfice d'exploitation avant amortissement, frais de restructuration et charges spéciales	410 550	37 382	447 932
Amortissement	61 026	11 096	72 122
Frais de restructuration et charges spéciales	15 161	5 423	20 584
Bénéfice d'exploitation	334 363 \$	20 863 \$	355 226 \$

	Pour le trimestre terminé le 30 juin 2008		
	Annuaire <sup>1</sup>	Médias verticaux	Données consolidées
Produits	339 878 \$	90 564 \$	430 442 \$
Charges d'exploitation	136 329	58 132	194 461
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	203 549	32 432	235 981
Amortissement	43 073	7 787	50 860
Bénéfice d'exploitation	160 476 \$	24 645 \$	185 121 \$

	Pour le semestre terminé le 30 juin 2008		
	Annuaire <sup>1</sup>	Médias verticaux	Données consolidées
Produits	677 309 \$	167 704 \$	845 013 \$
Charges d'exploitation	269 584	112 055	381 639
Bénéfice d'exploitation avant amortissement	407 725	55 649	463 374
Amortissement	89 473	17 351	106 824
Bénéfice d'exploitation	318 252 \$	38 298 \$	356 550 \$

<sup>1</sup> Les résultats des activités de YPG (États-Unis) sont compris dans le secteur Annuaire. Par conséquent, des montants de 8 M\$ et de 15,9 M\$ au titre des produits sont inclus, respectivement, dans le trimestre et le semestre terminés le 30 juin 2009 (néant pour chacune des périodes correspondantes de 2008) et ont été générés aux États-Unis. L'attribution des produits aux pays est fondée sur la situation géographique du client.

## 18. Information sectorielle (suite)

	30 juin 2009		
	Annuaire <sup>1</sup>	Médias verticaux <sup>2</sup>	Données consolidées
Actifs incorporels	1 722 621 \$	338 837 \$	2 061 458 \$
Écart d'acquisition	5 682 991 \$	980 332 \$	6 663 323 \$
Total de l'actif	7 948 028 \$	1 449 499 \$	9 397 527 \$

  

	31 décembre 2008		
	Annuaire <sup>1</sup>	Médias verticaux <sup>2</sup>	Données consolidées
Actifs incorporels	1 768 649 \$	333 817 \$	2 102 466 \$
Écart d'acquisition	5 685 280 \$	963 387 \$	6 648 667 \$
Total de l'actif	7 971 215 \$	1 395 004 \$	9 366 219 \$

<sup>1</sup> Le secteur Annuaire comprend un écart d'acquisition de 60,7 M\$ (63 M\$ au 31 décembre 2008) et des immobilisations de 100,8 M\$ (125,2 M\$ au 31 décembre 2008) liés à YPG (États-Unis) au 30 juin 2009. Le montant de 2,6 M\$ lié à la récente acquisition du placement comptabilisé à la valeur de consolidation (néant en 2008) est inclus dans le total de l'actif du secteur Annuaire.

<sup>2</sup> Le placement de 40,9 M\$ (néant en 2008) dans Dealer.com est inclus dans le total de l'actif du secteur Médias verticaux.

	Pour les semestres terminés les 30 juin	
	2009	2008
<b>Acquisitions d'immobilisations corporelles<sup>1</sup></b>		
Annuaire	13 636 \$	10 877 \$
Médias verticaux	7 095 \$	8 663 \$
<b>Acquisitions d'actifs incorporels</b>		
Annuaire	246 \$	100 \$
Médias verticaux	– \$	– \$

<sup>1</sup> Ces montants représentent les dépenses globales liées aux acquisitions d'immobilisations corporelles, payées ou non.

## 19. Incidence de nouvelles normes comptables n'ayant pas encore été mises en œuvre

a) *Normes internationales d'information financière.* Le Conseil des normes comptables du Canada (le « CNC ») prévoit que les PCGR du Canada utilisés par les sociétés ayant une obligation publique de rendre des comptes convergeront vers les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») au cours d'une période de transition qui se terminera le 1<sup>er</sup> janvier 2011, date d'entrée en vigueur des IFRS. Le 13 février 2008, le CNC a annoncé que les entreprises à but lucratif ayant une obligation publique de rendre des comptes devront adopter les IFRS à compter de 2011. La date de basculement s'applique aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011.

Les IFRS reposent sur un cadre conceptuel semblable à celui des PCGR du Canada, mais il y a d'importantes différences quant aux exigences en matière de comptabilisation, d'évaluation et de présentation. Par conséquent, le Fonds a élaboré un plan de basculement afin d'adopter ces nouvelles normes selon l'échéancier fixé pour ces nouvelles règles. Une équipe de mise en œuvre a été formée et des conseillers indépendants ont été embauchés afin de former nos employés. Le Fonds a terminé la phase de délimitation de l'étendue et de diagnostic au cours du dernier trimestre de 2008, et la phase d'analyse des répercussions et de conception progresse comme il était prévu. Lors de son analyse comparative des IFRS et des PCGR du Canada, le Fonds a décelé de nombreuses différences. Actuellement, l'incidence sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation futurs ne peut être déterminée ni estimée de façon raisonnable. Le Fonds réévaluera et ajustera continuellement le plan de basculement afin de s'assurer que le processus de mise en œuvre couvre adéquatement les principaux éléments du plan.

## 19. Incidence de nouvelles normes comptables n'ayant pas encore été mises en œuvre (suite)

b) Le chapitre 1582, *Regroupements d'entreprises*. Ce nouveau chapitre s'appliquera aux regroupements d'entreprises pour lesquels l'acquisition aura eu lieu pendant ou après les périodes intermédiaires ou les exercices ouverts du Fonds à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011. L'adoption anticipée est permise. Ce chapitre améliore la pertinence, la fiabilité et la comparabilité de l'information relative à un regroupement d'entreprises et à ses effets que fournit l'entité publiante dans ses états financiers. Le Fonds n'a pas encore déterminé l'incidence de l'adoption de ce nouveau chapitre sur les états financiers consolidés.

c) Le chapitre 1601, *États financiers consolidés*. Ce nouveau chapitre s'appliquera aux états financiers des périodes intermédiaires ou des exercices ouverts du Fonds à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011. L'adoption anticipée est permise. Ce chapitre établit les normes pour la préparation des états financiers consolidés. Le Fonds n'a pas encore déterminé l'incidence de l'adoption de ce nouveau chapitre sur les états financiers consolidés.

d) Le chapitre 1602, *Participations sans contrôle*. Ce nouveau chapitre s'appliquera aux états financiers des périodes intermédiaires ou des exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011. L'adoption anticipée est permise. Ce chapitre établit les normes pour la comptabilisation de la participation sans contrôle dans une filiale dans les états financiers consolidés établis postérieurement à un regroupement d'entreprises. Le Fonds n'a pas encore déterminé l'incidence de l'adoption de ce nouveau chapitre sur les états financiers consolidés.

## 20. Événement postérieur à la date du bilan

### Billets à moyen terme

Le 3 juillet 2009, Les Placements YPG inc. ont émis des billets à moyen terme de série 8 pour un produit brut de 90 M\$, comme suit :

a) des billets de série 8 à 6,85 % pour 90 M\$ échéant le 3 décembre 2013 au prix établi au pair, dont le rendement initial pour les détenteurs de billets est de 6,85 % capitalisé semestriellement.

Le 10 juillet 2009, Les Placements YPG inc. ont émis des billets à moyen terme supplémentaires de séries 8 et 9 pour un produit brut cumulé de 165 M\$, comme suit :

a) des billets de série 8 à 6,85 % pour 35 M\$ échéant le 3 décembre 2013 au prix établi au pair, dont le rendement initial pour les détenteurs de billets est de 6,85 %, capitalisé semestriellement.

b) des billets de série 9 à 6,5 % pour 130 M\$ échéant le 10 juillet 2013 au prix établi au pair, dont le rendement initial pour les détenteurs de billets est de 6,5 %, capitalisé semestriellement.

### Financement supplémentaire

Le 24 juillet, le Fonds a annoncé qu'il avait contracté un emprunt à terme de 100 M\$ d'une durée de cinq ans, échéant le 23 juillet 2014, auprès d'un investisseur institutionnel. La facilité de crédit sera disponible pour répondre aux besoins généraux de l'entreprise, notamment le refinancement de la dette existante.